

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE**  
**24 rue Montalembert - 25120 MAÏCHE**

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

**Séance du 10 avril 2025**

L'an deux mil vingt-quatre,

Le dix du mois d'Avril,

A la salle de l'Union de Maïche à 19h30, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 28 mars 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMMAIN.

**Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.**

**Étaient présents :** Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER (Arrivé à 19h58) Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Françoise VIPREY, Christophe JANIN, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Thierry VERNEY, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMMAIN, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Denis NARBEY, Françoise BARTHOULOT, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Véronique TATU, Karine TIROLE, Richard TISSOT (arrivé à 19h50), Pascal GODIN, Sonia BOICHAT, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

**Procuration :** Catherine RACINE donne procuration à Léon BONVALOT, Jean-Michel FEUVRIER donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT, Patricia PARATTE donne procuration à Régis LIGIER, Dany KRASAUSKAS donne procuration à Constant CUCHE

**Excusés :** Christel PILLOT, François JACQUOT, Nadège MOUGIN, Sylvain LAURENT, Julien NAEGELEN, Francine LA PENNA, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

**Absents :** Jérôme BOILLON

**Secrétaire de séance :** Olivier CLEMENCE

<b>MEMBRES :</b>	En exercice : 65	Présents : 52	Ayant pris part à la délibération : 56
------------------	------------------	---------------	--

<b>Délibération n° :</b> <b>2025-04-24</b>	<b>Objet : CYCLE DE L'EAU – Achat terrain 77m<sup>2</sup> à Mm GRUT à SAINT-HIPPOLYTE</b>
---	---

Vu l'article L.211-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la proposition d'achat de la Communauté de communes du Pays de Maïche pour une parcelle de 77 m<sup>2</sup>, destinée à accueillir le futur regard de surpression dans le cadre de l'interconnexion en eau potable de la commune de Valoreille depuis Saint-Hippolyte,

Vu l'accord de Mme GRUT, propriétaire de ladite parcelle, pour la cession de ce terrain, en compensation de travaux : mise en place d'une clôture renforcée sur la propriété de Mme GRUT, d'une longueur de 10,00 ml et d'une hauteur

hors sol de 1,00 m, avec des montants H et U et d'un platelage en madrier renforcé. (Compensation à la valeur estimative du terrain viabilisé, sur la base de 35,00€/m<sup>2</sup>, soit un total de 2 695,00€ HT (77 m<sup>2</sup> x 35,00€).

Considérant que les travaux d'interconnexion et d'aménagement compensatoire ont déjà été réalisés,

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE AUTORISE le Président à :

- VALIDER l'acquisition de la parcelle de 77 m<sup>2</sup> appartenant à Mme GRUT pour une valeur symbolique de 1€,
- PRENDRE ACTE de la réalisation des travaux compensatoires,
- SIGNER tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Franck VILLEMAIN



Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président  
après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0